

HISTOIRE 5 - RÉVOLUTIONS, LIBERTÉS, NATIONS À L'AUBE DE L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Question 1 - La Révolution française: l'affirmation d'un nouvel univers politique

NOTIONS Droits, principes et régime politiques

Leçon 1 - La montée des idées de liberté à l'étranger (1688-1787)

PROBLÉMATIQUE

QUELLES NOUVELLES IDÉES POLITIQUES INSPIRENT LES FRANÇAIS?

NOTIONS

Monarchie constitutionnelle, république, séparation des pouvoirs, souveraineté de la nation

Leçon 2 - La montée des idées de liberté contre l'absolutisme en France

PROBLÉMATIQUE

COMMENT LES FRANÇAIS CRITIQUENT-ILS LA MONARCHIE ABSOLUE?

NOTIONS

Philosophe des Lumières, monarchie absolue, cahier de doléances, les trois ordres

Leçon 3 - La Révolution française : la rupture de 1789

PROBLÉMATIQUE

EN QUOI 1789 EST-ELLE UNE RUPTURE POLITIQUE ET SOCIALE ?

NOTIONS

États généraux, Assemblée nationale constituante, 14 juillet 1789, la nuit du 4 août

Méthodologie et DS sur les 3 leçons et l'analyse de 2 docs

Leçon 4 - La Révolution française : de multiples expériences politiques (1789-99)

PROBLÉMATIQUE

COMMENT LES NOUVEAUX DROITS ONT-ILS ÉTÉ APPLIQUÉS?

NOTIONS

Monarchie constitutionnelle, déchéance du roi ; République, Terreur, Directoire, Consulat

Leçon 5 - L'Empire (1804-1815), un retour en arrière ?

PROBLÉMATIQUE

L'EMPIRE A-T-IL SUPPRIMÉ LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA RÉVOLUTION ?

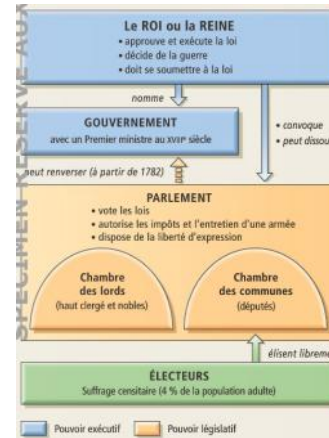
NOTIONS

Pouvoir autoritaire, fonction publique, bourgeoisie

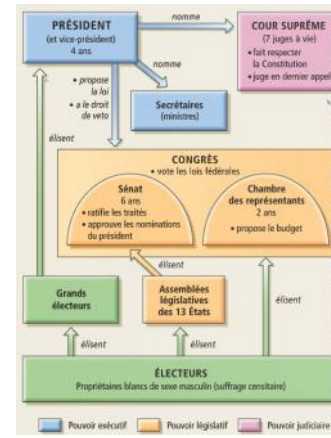
Préparations de cours

Pour chacune des leçons indiquée en début de légende, vous analyserez le ou les organigrammes concernés pour répondre aux 2 questions suivantes :

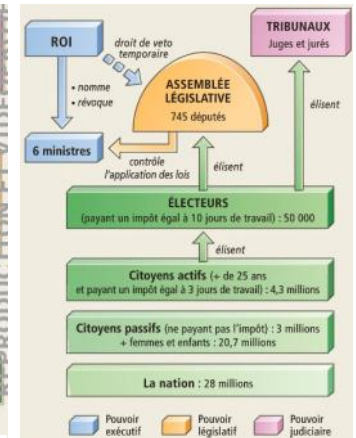
1. Ce régime politique respecte-t-il les principes politiques de la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) et de la souveraineté de la nation (élections au suffrage censitaire ou universel) ?
2. De quel type de régime politique s'agit-il (monarchie constitutionnelle ou parlementaire, république) ?



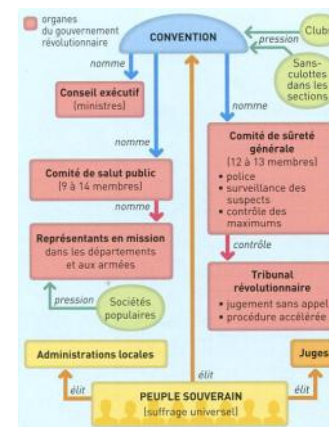
L(1) Les institutions anglaises, 1689



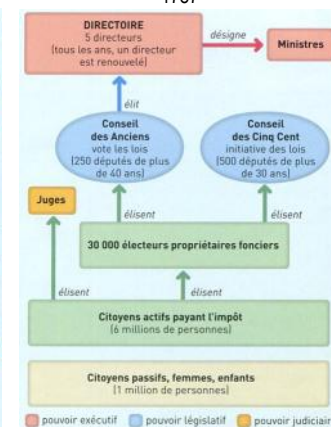
L(1) La constitution des États-Unis, 1787



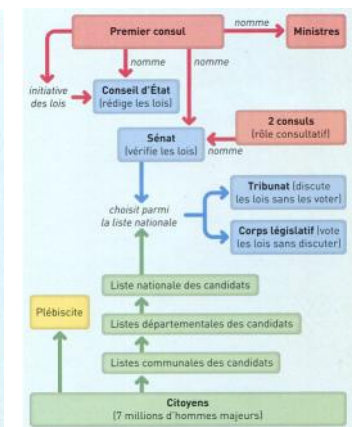
L(3) La constitution française de 1791



L(4) La Terreur (1793-1794)



L(4) Le Directoire (1795-1799)



L(4) Le Consulat (1799-1804)

Pour le jour de la leçon (3), vous lirez la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, page 257 de votre livre, et vous relèverez le numéro des articles qui :

- garantissent les droits comme la liberté, l'égalité, la sécurité et la propriété,
- affirment les principes politiques de souveraineté de la nation et la séparation des pouvoirs.

HISTOIRE 5 - RÉVOLUTIONS, LIBERTÉS, NATIONS

Question 2 - Libertés et nations en France et en Europe (1800-1850)

Leçon 1 - Les mouvements libéraux et nationaux en Europe.

PROBLÉMATIQUE
COMMENT LES PEUPLES EUROPÉENS ONT-ILS COMBATTU POUR LEURS LIBERTÉS?

NOTIONS
Sainte Alliance, nationalisme, libéralisme

Leçon 2 - La Grèce en 1830 et la France en 1848, deux victoires de la liberté?

PROBLÉMATIQUE
COMMENT LA LIBERTÉ PROGRESSE-T-ELLE EN GRÈCE ET EN FRANCE?

NOTIONS
nationalisme, libéralisme, démocratie politique, démocratie sociale

Leçon 3 - Les abolitions de la traite et de l'esclavage

PROBLÉMATIQUE
COMMENT LE COMBAT POUR LES LIBERTÉS SE TRADUIT-IL DANS LES COLONIES ?

NOTIONS
philosophie des Lumières, abolition de la traite, abolition de l'esclavage

HISTOIRE 5 - RÉVOLUTIONS, LIBERTÉS, NATIONS

Méthodologie - L'analyse de 2 documents

Présenter 2 documents (= introduction)

Les éléments sont les mêmes que pour 1 document (nature, sujet, auteur, destinataire, source, date et contexte) mais pour éviter les répétitions, regroupez les éléments communs

- Points communs : souvent le sujet et le contexte.
- Différences : les références du doc.1 et du doc.2.

Analyser 2 documents

Le principe est le même que pour 1 document : votre réponse doit être structurée en paragraphes (thématiques ou chronologiques) avec des informations tirées des documents expliquées par des connaissances précises tirées du cours. Cependant, avec 2 documents, attention à bien préciser celui que vous citez.

Critiquer 2 documents (= conclusion)

Le principe est le même que pour 1 document (apports et limites).

HISTOIRE 5 - RÉVOLUTIONS, LIBERTÉS, NATIONS

Méthodologie - L'analyse de documents en Histoire

Analyse de documents en Histoire : la montée des idées de liberté avant la Révolution française.

Après avoir présenté les documents, vous analyserez les différentes demandes du Tiers Etat.

Le Tiers État demande que Louis XVI, notre bon roi, règne en vrai monarque, suivant les lois fondamentales de la monarchie [...].
Que les impôts soient également payés par MM les ecclésiastiques et les nobles, et que le contribuable soit désormais taxé sur un taux proportionné à son opulence, ce qui nécessairement diminuera la capitation du peuple.
Que nul impôt ne puisse être prévu qu'il n'ait été préalablement accordé par les Etats généraux.
Demande que les roturiers puissent être admis à posséder tout emploi, le mérite devant l'emporter sur la naissance...

Cahier de doléances de la paroisse de Peumerit (Bretagne),
7 avril 1789



L'oppression du Tiers Etat, caricature, 1788.
Sur la pierre on peut lire « Impôts et corvées »

Analyse de documents en Histoire : les mouvements libéraux et nationaux en Italie

Après avoir présenté les documents, vous montrerez comment ils font apparaître les différentes revendications italiennes.



Un même but, des moyens d'action divergents

En Italie, une révolution démocratique n'a pas de chance de succès. [...] La force réside presque exclusivement dans la classe moyenne et dans une partie de la classe supérieure. Sur des classes aussi fortement intéressées au maintien de l'ordre social, les doctrines subversives de Jeune Italie* ont peu de prise. Il nous paraît évident que la précieuse conquête de notre nationalité ne peut être opérée que moyennant l'action combinée de toutes les forces vives du pays, c'est-à-dire par les princes nationaux appuyés par tous les partis.

Comte de Cavour, *Des chemins de fer en Italie*, 1846.

* Jeune Italie : mouvement révolutionnaire fondé par Giuseppe Mazzini en 1831 en faveur d'une Italie unitaire et républicaine.